

suissetecmag



« Christoph Schær
nommé futur direc-
teur de l'association »

› Page 4

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**



Nouveaux responsables

Changements à la direction de suissetec

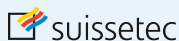
Le 1^{er} juin, Alois Gartmann (53 ans) a pris la tête du département de la formation. Depuis dix ans au sein de l'association, il était jusqu'ici chargé de la formation professionnelle supérieure. Il succède à Serge Frech, qui a rejoint ICT-Formation professionnelle Suisse pour en assumer la direction. Dès septembre, Christian Brogli (44 ans) sera notre nouveau responsable de la communication. Il remplace à ce poste Annina Keller, recrutée par SRG Deutschschweiz à la tête de son secrétariat central. Nous leur adressons tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions.



Nouvelle recrue

Nouveau responsable du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment

Robin Gut (33 ans) a rejoint le secrétariat central de suissetec le 1^{er} juin. Il succède à René Stüssi à la tête du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment. Après des apprentissages de charpentier et de ferblantier, Robin Gut a obtenu son brevet de contremaître et son diplôme de maître ferblantier. Il a également suivi une formation d'agent technico-commercial. suissetec lui souhaite la bienvenue.



Editeur: Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)

Rédaction: Martina Bieler (biem), Marcel Baud (baud)

Contact: suissetec, Auf der Mauer 11, Case postale, 8021 Zurich

Téléphone +41 43 244 73 00, fax +41 43 244 73 79

kommunikation@suissetec.ch, www.suissetec.ch

Concept/réalisation: Linkgroup, Zurich, www.linkgroup.ch

Direction artistique: Nik Strickler, Anna-Pia Link

Impression: Printgraphic AG, Berne, www.printgraphic.ch

Tirage: allemand : 2700 ex., français : 700 ex.

Remarque: Par souci de lisibilité, cette publication utilise par endroits le masculin comme une forme générique pour se référer aux deux sexes.

Toute reproduction technique (même partielle) des textes et photos est soumise à l'autorisation expresse de l'éditeur.

Couverture: Béatrice Devènes. Christoph Schaer, futur directeur de suissetec.



Sur la photo, de gauche à droite : Beat Scherrer, Beat Conrad, Daniel Hunziker (tous membres de la direction de Scherrer Metec AG), Tilla Theus, Ezio Rossi, Andreas Kammermeier (architectes).

Toit d'or 2018

Belle réussite pour Scherrer Metec AG

Tous les trois ans, le Toit d'or vient récompenser des ouvrages de ferblanterie exceptionnels. Cette année, l'Association suisse des maîtres ferblantiers diplômés (ASMFDF) a décerné le prix à l'entreprise Scherrer Metec AG, de Zurich, qui a réalisé un magnifique travail pour la nouvelle maison communale d'Unterengstringen. L'architecture du projet a été développée par Tilla Theus, du bureau Tilla Theus und Partner AG, à Zurich. suissetec félicite chaleureusement son entreprise membre pour cette réussite!

Entre de bonnes mains

Chère lectrice, cher lecteur,

Le nom du futur directeur de suissetec est désormais connu : le 1^{er} juillet 2019, Christoph Schaer succédera à Hans-Peter Kaufmann. Je suis très heureux de ce choix. Christoph Schaer est un visionnaire, qui défend des opinions claires et se bat pour elles avec détermination. Il l'a déjà prouvé à de nombreuses reprises, notamment par son engagement sans faille en faveur de la Stratégie énergétique 2050. J'admire



sa persévérance à démontrer les opportunités d'un avenir sans énergies fossiles, ce qui ne lui a pas valu que des amis par le passé. Christoph Schaer est un pionnier et un homme d'action. Quelqu'un qui ne manque jamais de concrétiser ses paroles en actes. Quelqu'un d'exigeant envers les autres, mais avant tout envers lui-même. C'est précisément ces qualités qui nous ont convaincus, mes collègues du comité central et moi-même.

Durant ces dix dernières années, Christoph Schaer a déjà eu l'occasion de mettre en œuvre ses idées en tant que

responsable du département Technique et gestion d'entreprise. Avec son équipe, il a développé nombre de nouveaux services pour les membres suissetec. Sa priorité : le passage à la numérisation. C'est sous sa direction que les e-books ont été ajoutés à notre offre. De même que les applications Web, qui peuvent être consultées en tout temps et tout lieu par leurs utilisateurs. Il est certain qu'il continuera de prôner les avantages d'un monde sans papier, de relever ses défis et d'élaborer des prestations en conséquence.

Par la présente, je souhaite d'ores et déjà remercier Hans-Peter Kaufmann. Au cours des douze dernières années, il a mené suissetec vers une nouvelle ère. Nous lui devons notamment la professionnalisation des structures et processus d'une association dans laquelle il s'est investi corps et âme. Je suis persuadé que le passage de témoin se fera sous les meilleurs auspices.

C'est avec sérénité que j'envisage l'avenir de suissetec, car son futur directeur a toutes les qualités requises.

Daniel Huser

Président central

Les réseaux d'entreprises formatrices constituent une variante intéressante dans le cadre de la formation professionnelle. Les entreprises se concentrent sur la formation pratique, tandis que le réseau prend en charge le suivi administratif des apprentis.

> **Page 8**

Assemblée de printemps	4
CCT et révisions des formations initiales	
Congrès et gala	7
97 nouveaux diplômés	
Portrait	10
Fabian Peter	
Tribune politique	12
Stratégie énergétique, la suite	
Café-croissants chez...	14
Duchain SA	
Journée des maîtres d'apprentissage	16
Rencontre réussie	



Offres

19

Christoph Schaer nommé nouveau directeur de suissetec

C'est en amont de l'assemblée des délégués de printemps que le comité central de suissetec a choisi le nouveau directeur de l'association en la personne de Christoph Schaer. Celui-ci prendra la succession de Hans-Peter Kaufmann au 1^{er} juillet 2019. Lors de l'assemblée, qui s'est déroulée à Fribourg, les 111 délégués (représentant 176 voix) ont approuvé la nouvelle convention collective de travail et les révisions des formations initiales.

Martina Bieler, Marcel Baud



Christoph Schaer est entré chez suissetec en 2008 en tant que responsable du département Technique et gestion d'entreprise. Au fil du temps, il est également devenu directeur suppléant de l'association. Christoph Schaer s'est révélé le candidat idéal. Avec une première formation de monteur-électricien et des études d'ingénieur en informatique et en économie, il possède d'excellentes connaissances dans le domaine technique. En outre, après de nombreuses années à un poste de direction, il a une grande expérience du management.

L'heureux élu a appris sa nomination la veille de l'assemblée de printemps. Dans son bref discours face aux délégués, il a exprimé sa joie à la perspective d'assumer ses futures fonctions et sa gratitude par rapport à la confiance qui lui est ainsi témoignée.

Daniel Huser, président central de suissetec, s'est montré très satisfait de ce choix : « Nous pouvons être heureux d'avoir trouvé un successeur au sein même de nos rangs. Il connaît intimement l'association et, par conséquent, il est le mieux placé pour défendre les intérêts de nos membres. »

Agé de 49 ans, Christoph Schaer vit avec son épouse à Oensingen (SO). Il reprendra la direction opérationnelle de suissetec suite au départ à la retraite de Hans-Peter Kaufmann. Celui-ci quittera l'association en juin 2019, après 13 ans passés au service de la technique du bâtiment.

Une association orientée vers l'avenir

C'est par le proverbe anglais « a rolling stone gathers no moss » (pierre qui roule n'accumule pas mousse) que Daniel Huser a décrit les affaires actuelles de suissetec, qui se reflétaient bien évidemment dans les thèmes à l'ordre du jour de l'assemblée de printemps.

Le président central de l'association a dépeint des conditions cadres favorables. En effet, les prévisions de croissance pour 2018 ont été relevées. L'institut bâlois BAK table ainsi sur une hausse du produit intérieur brut de 2,4 %. La solide conjoncture mondiale et l'affaiblissement du franc vont soutenir le commerce extérieur, tandis que le moral « au beau fixe » des entreprises devrait porter les investissements. Le repli du chômage et une progression des salaires réels devraient quant à eux soutenir les dépenses des ménages.

Le potentiel des assainissements

Daniel Huser a souligné les perspectives intéressantes que représente pour les techniciens du bâtiment le besoin d'assainissement du parc immobilier national. Au vu des prévisions, 20 milliards de francs par année pourraient être investis d'ici 2030 dans les constructions existantes. « Nous parlons donc de mandats potentiels pour nos entreprises. »



Daniel Huser, président central de l'association, devant les délégués des sections rassemblés à Fribourg.

« **Nous pouvons être heureux d'avoir trouvé un successeur au sein même de nos rangs. Christoph Schaer connaît intimement l'association et, par conséquent, il est le mieux placé pour défendre les intérêts de nos membres.** »

Daniel Huser

Par contre, Daniel Huser a aussi relevé le manque de dynamique ayant suivi l'adoption par le peuple de la Stratégie énergétique 2050. La nouvelle loi sur l'énergie entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 a amélioré les conditions cadres

pour le développement et le renforcement des énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique en Suisse. Mais la simple existence de prescriptions légales ne suffit pas ; c'est leur mise en œuvre qui est déterminante. L'objectif fixé par le Conseil fédéral est une réduction de la consommation énergétique moyenne par personne de 16 % d'ici 2020, et de 43 % d'ici 2035. Pour l'atteindre, un engagement considérable de la population et de l'économie est donc nécessaire. Daniel Huser est convaincu que l'ensemble de la branche pourrait se créer encore plus d'opportunités en proposant des conseils compétents et en s'investissant en faveur des énergies renouvelables.

Nouvelle convention collective de travail

Lors de l'assemblée, les délégués ont approuvé la nouvelle convention collective de travail (CCT), déjà adoptée par les partenaires sociaux. Celle-ci définit notamment un champ d'application étendu. Par ailleurs, les heures supplémentaires peuvent désormais être payées sans supplément jusqu'à un maximum de 120 heures. Les jours de formation continue ainsi que les congés paternité et maternité sont soumis à une nouvelle réglementation. Les salaires minimaux ont quant à eux été augmentés. Enfin, les catégories de salariés ont été adaptées (installateur 1, 2 et 3).

Durant la durée de la convention, les parties contractantes ont décidé de conduire une étude de faisabilité sur une réglementation de la retraite flexible, qui doit aboutir à diverses variantes.



La CCT a été négociée sous la direction de Viktor Scharegg, membre du comité central.

Révisions des formations initiales

Les révisions des formations initiales ont constitué un point important à l'ordre du jour de l'assemblée. Il y a près de deux ans et demi, les délégués avaient accepté la prolongation de trois à quatre ans des apprentissages d'installateur sanitaire CFC, de ferblantier CFC et d'installateur en chauffage CFC. Depuis, l'élaboration des nouvelles ordonnances sur la formation a été menée bon train. L'un des principaux changements est le passage aux compétences dites opérationnelles. Les résultats présentés ont été approuvés par les délégués et feront l'objet d'une consultation officielle en automne 2018. La voie vers les révisions est ainsi définitivement dégagée. Le début de l'apprentissage selon les nouvelles ordonnances des trois métiers mentionnés est prévu à l'été 2020. Pour les constructeurs d'installations de ventilation CFC (formation également révisée) et les projeteurs en technique du bâtiment CFC (révision partielle), ce sera déjà le cas à l'été 2019.

Questions de ventilation

Si les révisions ont été largement adoptées, deux points de détail ont toutefois donné lieu à des discussions et fait l'objet d'un vote spécifique. Il était notamment question de la compétence opérationnelle « Monter de petites installations de ventilation » figurant dans l'ordonnance sur la formation d'installateur sanitaire CFC. La commission de révision a en effet constaté que l'exécution de tels travaux était usuelle aujourd'hui et a pensé qu'il était donc pertinent de former les installateurs dans ce sens.

Les avis étaient partagés. Beat Waeber, membre du comité central et président du domaine Sanitaire | eau | gaz, a relayé la position négative du comité, demandant la suppression de cette compétence dans l'ordonnance. Les entreprises sanitaires doivent

décider elles-mêmes si elles souhaitent prendre en charge la ventilation des salles de bains. Le cas échéant, les installateurs devraient acquérir les connaissances appropriées dans des cours de formation continue. Beat Marrer, président de la section suisse-sec Suisse du nord-ouest, s'est déclaré du même avis que le comité central. Selon lui, des éléments provenant d'autres métiers ne doivent pas figurer dans la formation initiale, surtout pas dans l'objectif de remplir un apprentissage prolongé à quatre ans. Peter Baumann, président de la section Suisse du nord-est, a émis la crainte que l'intégration de cette compétence opérationnelle suggère que les installations de ventilation simples ne nécessitent aucune connaissance technique spécifique. Or, les nombreuses installations planifiées et exécutées de manière incorrecte montrent le contraire. Manuel Rigozzi, membre du comité central et président du domaine Ventilation | climatisation | froid, a également soutenu la suppression de cette compétence, notamment parce que la définition des petites installations de ventilation était trop large.

« Il s'agit d'éviter de mélanger les compétences entre les domaines. »

Dennis Reichhardt, membre du comité central

Christian Gloor, président de la section suisse-sec Berne, a quant à lui plaidé en faveur de l'intégration de cette compétence, car elle correspond à la pratique courante. Thomas Lenzin, président de la section suisse-sec Argovie, est allé dans le même sens. Il a avancé que les installateurs en chauffage montent depuis des années des ventilations de confort et que la ventilation d'air contrôlée figure déjà aujourd'hui dans leur plan de formation.

En fin de compte, les délégués ont décidé de suivre la commission de révision et de laisser la compétence opérationnelle « Monter de petites installations de ventilation » dans la nouvelle ordonnance sur la formation d'installateur sanitaire CFC.

Dans le domaine du chauffage, les délégués devaient décider si la compétence opérationnelle « Monter des ventilations de confort simples avec récupération de chaleur » devait être intégrée dans l'ordonnance sur la formation d'installateur en chauffage CFC. Dennis Reichhardt, membre du comité central et président du domaine Chauffage, les a encouragés à conserver quatre domaines de formation distincts. Il a souligné que les contenus relatifs à la ventilation de confort sont déjà difficiles à transmettre dans le cadre de la formation initiale des constructeurs d'installations de ventilation. Charger les apprentis installateurs en chauffage avec un tel sujet est tout simplement irréaliste. Il s'agit d'éviter de mélanger les compétences entre les domaines. Cette fois, les délégués ont rejoint le comité central et voté la suppression de la ventilation de confort dans l'ordonnance sur la formation d'installateur en chauffage CFC.

Des finances saines

L'exercice 2017 de suisse-sec présente un résultat positif et un bénéfice net de 76 196 francs pour des produits d'exploitation de près de 31,6 millions de francs. Avec un rendement net de 8,34 %, les placements financiers ont contribué à ce résultat exceptionnellement réjouissant. Les délégués ont approuvé les comptes 2017 sans discussion et donné décharge aux organes responsables. De même, ils ont approuvé la motion de la section Tessin et Moesano portant sur une contribution aux coûts d'agrandissement du centre de formation de Gordola, qui accueille des cours interentreprises et des cours de formation continue. <

Joie et fierté à Fribourg

En ce 22 juin, le soleil, la bonne humeur et même le football étaient au rendez-vous lors du banquet de gala organisé dans le cadre du congrès suissetec à Forum Fribourg. De quoi réjouir d'autant plus les maîtres fraîchement diplômés.

Marcel Baud

C'était peu avant 22 heures lorsque des éclats de joie ont retenti à une table avant de gagner toute la salle. Sur leurs téléphones portables, les invités du gala ont pu vivre la victoire de la Suisse contre la Serbie à la Coupe du monde en Russie.

Comme les footballeurs suisses, les jeunes diplômés sont passés par toutes sortes d'émotions sur le chemin de l'examen professionnel supérieur. Au cours des différents modules, ils se sont préparés, se sont donnés à fond, ont investi beaucoup de temps et d'énergie, ont connu des hauts et des bas, ont douté et espéré. Sans jamais perdre de vue leur objectif : décrocher la maîtrise.

C'est avec fierté que les 97 nouveaux diplômés, dont trois femmes, ont reçu leur précieux sésame sous les vifs applaudissements des 520 invités. Parmi eux figuraient naturellement de nombreux proches, amis et patrons, venus féliciter les futurs cadres de la technique du bâtiment.

Comme dans toute équipe de football, certains joueurs réalisent des performances exceptionnelles. Les meilleurs diplômés de cette année sont : David Werlen, Viège (maître chauffagiste, note : 5,3), Lorenz Holinger, Liestal (projeteur sanitaire, note : 5,7), et Pascal Nietlispach, Hünenberg (maître ferblantier, note : 5,0). Grâce à leurs excellents résultats, ils ont tous trois reçu une montre IWC offerte par suissetec. <



Photos : Béatrice Devènes

INFO

Noms de tous les diplômés :
www.suissetec.ch/diplomes

Galerie photos du congrès :
www.suissetec.ch/congres

Réseaux d'entreprises formatrices

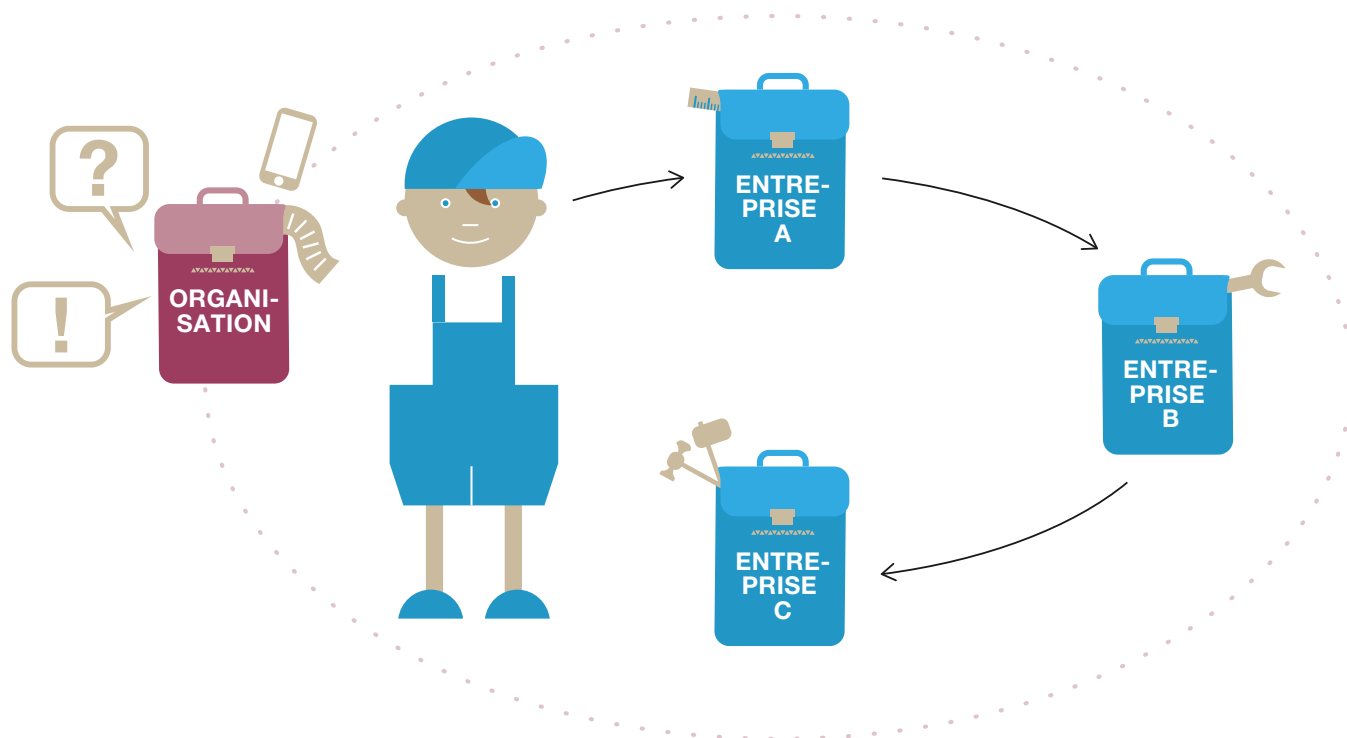


Illustration: Wolfgang Heimetner/Photo mise à disposition

La technique du bâtiment manque de relève qualifiée, le problème est connu. Si des mesures marketing peuvent contribuer à améliorer la situation, ce n'est pas la seule solution. Les réseaux d'entreprises formatrices permettent en effet de préserver et de créer des places d'apprentissage, tout en réduisant le nombre d'abandons.

Marcel Baud

Un réseau d'entreprises formatrices est une organisation qui accompagne les entreprises souhaitant former des apprentis tout en les déchargeant de certaines tâches, en particulier administratives. Dans ce cadre, le contrat d'apprentissage n'est pas conclu directement entre l'apprenti et l'entreprise, mais entre l'apprenti et le réseau, qui est également le titulaire de l'autorisation de former. Il peut aussi se charger de la sélection des apprentis. En collaboration avec l'entreprise partenaire, il planifie le programme et le calendrier de la formation. Cette organisation en réseau permet aux apprentis de passer d'une entreprise à l'autre au cours de leur apprentissage, par exemple au terme de chaque année. Il arrive en effet souvent que les entreprises formatrices ne puissent pas enseigner à leurs apprentis toutes les techniques de travail figurant au programme. Dans le cadre de ce système, les apprentis ont ainsi davantage de chance d'acquérir toutes les compétences requises.

Répartition des tâches

Les entreprises formatrices se concentrent sur la formation pratique, tandis que le réseau prend en charge le suivi administratif des apprentis. Au vu des exigences croissantes envers la formation professionnelle initiale, la charge bureaucratique prend de plus en plus de place et ne paraît pas devoir diminuer pour les métiers suissec après leur révision. A l'avenir, les petites entreprises qui souhaitent s'engager en faveur de la relève risquent donc d'être débordées par ces obligations administratives et de renoncer. C'est notamment dans ces cas que les services proposés par les réseaux d'entreprises formatrices peuvent faire la différence. <

INFO

www.berufslehrverbund.ch

www.association-ref.ch/association.html

« Un partenaire pour les entreprises formatrices »

Le réseau « bvz Berufslehr-Verbund Zürich » est la plus grande organisation de ce type en Suisse. Fondé en 1999, il emploie aujourd'hui 20 collaborateurs, qui coordonnent 150 entreprises partenaires et 180 apprentis dans 24 métiers. Sandra Gerschwiler, directrice du réseau, le définit comme un partenaire pour les entreprises formatrices.

Interview : Marcel Baud

Madame Gerschwiler, à quel type d'entreprises de la technique du bâtiment un réseau d'entreprises formatrices se prête-t-il ?

A toutes. Dans le cas des métiers suissec, il peut être particulièrement intéressant pour les PME, qui ne peuvent peut-être pas couvrir tous les objectifs prescrits par les ordonnances sur la formation. Le fait que les apprentis puissent passer d'une entreprise à l'autre vient combler cette lacune et, par conséquent, permettre à davantage d'entreprises de former.

Comment une entreprise formatrice devient-elle partenaire d'un réseau ?

Il existe des réseaux sur l'ensemble du territoire ainsi qu'au Liechtenstein. Les entreprises intéressées peuvent volontiers s'adresser à l'association REF. Selon leur localisation, elle les mettra en contact avec le réseau approprié.

Et pour quels jeunes un apprentissage selon ce système est-il adéquat ?

Particulièrement pour les jeunes qui souhaitent profiter de leur formation pour découvrir plusieurs entreprises. Devoir s'adapter à différentes structures et équipes renforce leurs compétences sociales. En outre, cela leur permet de se constituer déjà un petit réseau de contacts.

Cependant, le changement d'entreprises n'est pas toujours souhaité.

Effectivement. Certains jeunes ne veulent pas quitter une entreprise. Ou des formateurs ne veulent pas voir partir leur apprenti. Dans ces situations, nous essayons toujours d'aider.

Le déroulement d'un apprentissage n'est pas gravé dans le marbre. Nous sommes flexibles et nous adaptons à l'évolution des apprentis et aux besoins des entreprises.

Comment gérez-vous les difficultés entre les apprentis et les entreprises ?

Comme les apprentis concluent leur contrat avec nous, il reste toujours la possibilité de les faire changer d'entreprise si la situation l'exige. L'inverse est d'ailleurs aussi vrai et les entreprises peuvent nous contacter en cas de difficultés insurmontables. Nous cherchons toujours à trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties. L'objectif est d'éviter tout abandon en cours d'apprentissage.

« Nous sommes flexibles et nous adaptons à l'évolution des apprentis. »

Sandra Gerschwiler

Comment se passe la collaboration avec les formateurs de vos entreprises partenaires ?

Nous avons constaté que les formateurs apprécient de pouvoir faire appel à un interlocuteur supplémentaire en cas de questions ou de problèmes. Ils savent que nous les soutenons.

Comment garantissez-vous la qualité de la formation ?

Nous effectuons plusieurs entretiens en entreprise et vérifions grâce aux rapports semestriels et aux journaux d'apprentissage si les objectifs évaluateurs sont atteints. Nous consultons aussi régulièrement les notes de l'école professionnelle. Si nous remarquons des anomalies, nous réagissons rapidement et mettons par exemple en œuvre un suivi par l'un de nos coaches. Le passage de l'école à la vie professionnelle est une phase critique au début de l'apprentissage. Nous y faisons particulièrement attention et impliquons les parents si nécessaire.

Que coûtent les prestations d'un réseau ?

Tout dépend du soutien du canton correspondant. Dans notre cas, les entreprises partenaires déboursent plus ou moins la même chose que si elles devaient mobiliser des ressources à l'interne.

Le principe d'un réseau est que les entreprises délèguent certaines tâches.

Le danger n'est-il pas qu'elles se déresponsabilisent ?

Effectivement, cette organisation entre apprenti, entreprise et réseau renferme certains risques. Il importe donc que les rôles soient clairement définis et que nous communiquions étroitement avec nos entreprises partenaires. Comme les apprentis ont conclu leur contrat avec nous, nous en sommes responsables. Si nous constatons des irrégularités ou si un apprenti se plaint, nous organisons rapidement des réunions.

Heureusement, nos entreprises partenaires prennent leur rôle très au sérieux et s'investissent avec passion dans la formation des jeunes. <



A propos de Sandra Gerschwiler

Sandra Gerschwiler est directrice du réseau « bvz Berufslehr-Verbund Zürich » depuis juillet 2013. Auparavant, elle a été responsable des services en matière de formation professionnelle au sein de la Société suisse des employés de commerce. Agée de 46 ans, elle est titulaire d'un Master en Leadership et Management et travaille dans le domaine de la formation depuis plus de 20 ans.



Photos: Frédéric Meyer

Sur tous les fronts: Fabian Peter s'engage autant dans son entreprise familiale que sur la scène politique.

Entrepreneur et politicien

Fabian Peter court trois lièvres à la fois : avec son frère, il dirige l'entreprise familiale Vinzenz Peter AG ; il est président de sa commune, Inwil ; et depuis 2015, il siège au parlement du canton de Lucerne. Pour avoir autant de casquettes différentes, il faut beaucoup de discipline et d'engagement, mais surtout de motivation.

Sandra Aeberhard, Faktor Journalisten AG, Zurich

Lorsque l'on emprunte la route principale de la commune lucernoise d'Inwil, on ne peut pas manquer de remarquer un bâtiment public à la façade jaune, fraîchement rénové. L'inscription surmontant l'entrée nous indique qu'il s'agit de la maison communale. Quelques mètres plus loin, on trouve l'atelier de Vinzenz Peter AG (chauffage et sanitaire), que jouxte la maison où habite Fabian Peter. Occupé à 50 % par sa fonction de président de commune, ce dernier consacre deux jours par semaine à l'entreprise familiale en sa qualité de membre de la direction. Le temps restant, il le passe au parlement lucernois et dans les comités de différentes associations. Heureusement que le chemin entre son domicile, son bureau et la maison de commune est court. Malgré un agenda chargé, il peut ainsi se permettre quelques instants de liberté. « Récemment, ma fille avait une journée de sport à l'école. J'ai pris le temps nécessaire pour aller la voir faire du saut en longueur. De tels moments sont précieux. »

Concilier ses différentes fonctions, tout en ne négligeant pas sa famille, n'est pas chose facile. Lorsque Fabian Peter entreprend quelque chose, c'est avec passion. Chez cet entrepreneur et politicien de 41 ans, le programme change tous les jours. Son plus grand défi est donc de fixer correctement les priorités au quotidien. « J'ai de nombreux centres d'intérêt, mais je dois parfois me réfréner afin de satisfaire mes attentes ainsi que celles de mes partenaires commerciaux et de ma famille », avoue-t-il.

De la technique à la gestion

Fabian Peter est entré dans la technique du bâtiment en faisant un apprentissage d'installateur sanitaire. Il a ensuite approfondi ses connaissances par un apprentissage de dessinateur en chauffage, puis des études d'ingénieur et un MBA. Il a travaillé pendant trois ans et demi dans le domaine de la domotique chez ABB. Bien que passionnante, son expérience au sein d'une grande entreprise lui a fait prendre conscience d'une chose : on n'est jamais aussi libre que lorsque l'on est son propre chef. C'est pourquoi il a décidé de gérer l'entreprise familiale aux côtés de son frère Markus. « Naturellement, mes parents ont toujours souhaité que la société reste dans la famille », se souvient-il. « Mais je ne me suis jamais senti obligé de suivre cette voie. »

Son frère et lui se partagent ainsi les rôles depuis 2001. Tandis que Markus coordonne le travail quotidien de leurs 15 collaborateurs en chauffage et sanitaire, Fabian se charge de toutes les tâches planifiables. Il conseille les maîtres de l'ouvrage, établit les offres, planifie les ressources internes et surveille les travaux sur les chantiers. Fabian Peter est convaincu que rien ne peut empêcher une gestion respectueuse des ressources. Que ce soit dans son

« J'ai toujours trouvé passionnant et inspirant la combinaison de l'entrepreneuriat et de la politique. »

Fabian Peter

entreprise ou sur la scène politique, il s'engage donc en faveur de l'utilisation d'énergies renouvelables, dont il démontre les avantages sur le long terme aux maîtres de l'ouvrage comme aux parlementaires.

« Dans notre branche, les solutions durables sont essentielles. Par ailleurs, nous avons une grande responsabilité envers nos enfants et toutes les générations futures », explique-t-il. Le résultat des votations du 10 juin dernier dans le canton de Lucerne montre que ses efforts portent leurs fruits. En effet, 60 % des Lucernois ont adopté leur nouvelle loi sur l'énergie.

Mais ses engagements actuels ne sont qu'une étape dans la carrière politique de Fabian Peter, qui mène déjà sa prochaine campagne. Le 28 juin, les délégués du PLR lucernois l'ont choisi comme candidat au siège qui se libérera en 2019 au Conseil d'Etat. C'est principalement son expérience en tant qu'entrepreneur qui lui a permis de s'imposer face aux deux autres candidats. Suspense jusqu'aux élections de mars prochain... S'il est choisi, il devra toutefois abandonner son activité au sein de son entreprise. Les sentiments de Fabian Peter à la perspective de cette potentielle nomination sont donc mêlés : « Cette année, notre entreprise fête ses 50 ans. Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle continue son évolution de manière optimale à l'avenir aussi – dans l'intérêt de notre clientèle et de nos collaborateurs. Cela dit, je serais également heureux de mettre mes idées et mon parcours au service du canton. » Dans tous les cas, il sait qu'il peut compter sur le soutien de son frère et de sa famille.

Enthousiasmer les jeunes pour la politique

Fabian Peter a déjà prouvé qu'il savait mobiliser les foules lorsqu'il a été élu, à la surprise de beaucoup, président de la commune d'Inwil en 2004. Il n'avait alors que 27 ans. Grâce à son bon réseau de contacts au sein de la commune, il a amené de nombreux jeunes, en particulier, à se rendre aux urnes. Résultat : un taux de participation record de 70 %. Aujourd'hui, il y est responsable de l'infrastructure et des travaux publics. Il apprécie son travail dans l'exécutif, car il permet de mettre directement en œuvre ce qui a été décidé. Il cite comme exemple la construction de la nouvelle école d'Inwil. Il s'est fortement engagé pour que le projet soit adopté. « J'ai toujours trouvé passionnant et inspirant la combinaison de l'entrepreneuriat et de la politique », déclare Fabian Peter. « On doit savoir diriger, décider et assumer des responsabilités. » Au parlement, il met ainsi constamment son expérience d'entrepreneur à contribution. Il se bat notamment pour maintenir la bureaucratie à un minimum, de manière à ce que les entreprises puissent rester productives.

Respect mutuel

La conviction politique de Fabian Peter repose sur la liberté de chaque individu, tant qu'elle va de pair avec la considération de son environnement et de son entourage. « La liberté des uns ne doit pas restreindre celle des autres », estime-t-il. Markus et Fabian Peter accordent une grande confiance à leurs collaborateurs, dans le sens qu'ils les laissent gérer leurs projets en grande partie seuls. Cela favorise un climat de travail empreint de respect et d'estime. Nombre de leurs employés sont fidèles à Vinzenz Peter AG depuis des années, et ils les connaissent bien. Il n'est pas rare qu'un apéro entre collègues vienne marquer la fin de semaine.

Le week-end, Fabian Peter le passe dès qu'il le peut avec sa femme et ses deux enfants. Même si, en ce moment, son agenda est rempli par ses obligations politiques. C'est à la maison ou autour d'un bon repas entre amis qu'il se ressource le mieux. Le jodel aussi l'aide à se vider la tête. Et il en a besoin, car le court chemin qui sépare sa maison de ses activités professionnelles, aussi pratique qu'il soit, ne lui suffit parfois pas pour déconnecter. ◀

Stratégie énergétique 2050 : un an après

Christoph Schaer



Illustration : Wolfgang Hametner

En tant que coprésident du comité « L'économie suisse pour la Stratégie énergétique 2050 », je me souviens du résultat de la votation du 21 mai 2017 comme si c'était hier. Le peuple suisse s'est exprimé à 58,2 % en faveur d'un avenir durable reposant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Un peu plus d'une année après, où en sommes-nous ?

Le point sur la situation

La nouvelle loi sur l'énergie et les ordonnances y relatives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les mesures ont trois objectifs principaux : augmentation de l'efficacité énergétique,

renforcement des énergies renouvelables et sortie du nucléaire. Comme la responsabilité des bâtiments incombe aux cantons, la révision de la loi sur l'énergie nationale doit se répercuter dans les réglementations cantonales. C'est pourquoi la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a remanié le Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014). Il s'agit d'un ensemble de prescriptions énergétiques dans le domaine du bâtiment élaborées ensemble par les cantons. Ce « dénominateur commun » doit permettre d'harmoniser largement les législations cantonales en matière d'énergie afin de simplifier la

planification et la procédure d'autorisation pour les maîtres de l'ouvrage et les professionnels du bâtiment actifs dans différents cantons. Le processus est déjà terminé dans les cantons de Vaud, de Bâle-Campagne, de Lucerne et d'Obwald. Jura et Berne ont quant à eux passé l'étape parlementaire. Les autres cantons sont dans la phase pré-parlementaire, ou n'ont pas encore traité le sujet (Genève, Valais, Schwytz, Glaris). Les cantons d'Uri et de Soleure, eux, ont rejeté leurs projets.

suissetec s'est beaucoup investie lors de la campagne nationale. A présent, elle attend que ses sections s'engagent à l'échelle cantonale.



Dans les cantons où les citoyens ont déjà eu l'occasion de se prononcer à ce propos, les sections se sont impliquées dans le comité soutenant la mise en œuvre. Cet engagement est très réjouissant. Il est aussi primordial, car il poursuit au niveau cantonal le travail qui a mené au résultat positif de la votation nationale. Autre possibilité pour les sections : participer aux initiatives régionales d'AEE SUISSE. Le but étant d'exploiter les synergies et d'unir les forces. <



Cinq raisons en faveur d'une mise en œuvre cantonale

– Des conditions cadres fiables

Les nouvelles lois sur l'énergie vont donner aux investisseurs, aux propriétaires immobiliers et aux acteurs du secteur de la construction la sécurité de planification dont ils ont besoin. L'harmonisation nationale des dispositions légales dans le domaine de l'énergie pour les bâtiments facilitera les décisions des investisseurs et des propriétaires, tout en simplifiant le travail des projeteurs et des installateurs.

– Création de valeur et emplois dans les régions

Les importations d'énergie représentent chaque année des coûts énormes pour les cantons. A l'inverse, la production locale d'énergie issue de sources renouvelables, l'utilisation de rejets thermiques et l'augmentation de l'efficacité énergétique sont synonymes de création de valeur au niveau régional. De nouvelles places de travail peuvent alors être créées. De même, on favorise ainsi un environnement propice aux innovations et aux nouvelles technologies, notamment pour nos nombreuses PME.

– Indépendance

Une grande partie des énergies nécessaires au parc immobilier suisse doit être importée par les cantons. Or, la population et l'économie comptent sur un approvisionnement énergétique fiable et avantageux. C'est pourquoi nous devons assurer durablement notre sécurité en la matière et réduire notre dépendance envers les pays étrangers. Abandonnons le pétrole et le gaz provenant de pays dirigés par des régimes instables et corrompus (tels que la Russie, la Lybie, le Kazakhstan et le Nigéria) pour nous tourner vers des énergies produites sur notre territoire.

« C'est maintenant aux sections de jouer! »

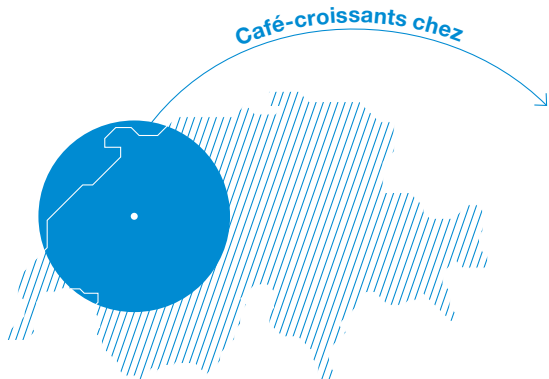
– Plus-value pour l'environnement, le climat et notre porte-monnaie

Vouloir consommer moins d'énergies fossiles (pétrole, gaz) n'a rien de politique ou d'idéologique. C'est simplement une question de bon sens. Augmenter l'efficacité énergétique et utiliser des énergies renouvelables ne profite pas seulement au climat et à l'environnement. Pour les locataires et les propriétaires, cela équivaut à dépenser moins d'argent pour les coûts de chauffage, d'eau chaude et d'électricité.

– Responsabilité envers les générations futures

Fonte des glaciers, vagues de chaleur, fortes pluies : le changement climatique se fait ressentir en Suisse également. Quiconque prend le phénomène au sérieux se doit d'agir. Nous connaissons les avantages d'une énergie renouvelable et nationale – alors allons-y ! Pas seulement pour nous, mais avant tout pour nos enfants et nos petits-enfants.





Duchein SA

Fribourg FR



Photos: Patrick Stoll

Durant la pause, on parle en allemand et en français, mais on ne discute pas de travail.

Au-delà des frontières linguistiques

Alain Piller, directeur de Duchein SA, en est convaincu : « Le Röstigraben existe. Ici à Fribourg, il y a clairement deux mentalités différentes. »

Mais au sein de l'entreprise, ces deux mondes se fondent en une seule unité, ce qui constitue un atout commercial indéniable.

Patrick Stoll

Originaire de France, Paul Duchein est arrivé à Fribourg en 1972. Il a obtenu sa maîtrise de projeteur et a fondé Duchein SA en 1980. Parallèlement mais indépendamment du développement de l'entreprise, Alain Piller, actuel propriétaire et directeur, passait son CFC d'installateur sanitaire. Domicilié à Guin, com-

mune alémanique du canton de Fribourg, il a rejoint Duchein SA en 1993.

Du chantier au bureau

Après cinq ans sur le chantier, Alain Piller souhaitait relever un nouveau défi et Paul Duchein lui a permis de suivre un apprentissage complé-

mentaire de dessinateur sanitaire. Sa méthode de travail très structurée correspondait parfaitement aux attentes de son patron. En 1998, il a également eu la possibilité d'effectuer sa maîtrise. « Je voulais la faire à Zurich car c'était la meilleure formation que l'on pouvait avoir à l'époque. » Après les cours préparatoires, Alain



Alain Piller est exigeant envers ses collaborateurs et lui-même. Mais il donne aussi beaucoup en retour.

Piller, déjà père de deux enfants, a donc suivi les cours de maîtrise, parallèlement à son travail. Au début, il faisait les trajets entre Guin et Zurich tous les jeudis, vendredis et samedis. « Je me demande aujourd'hui comment j'ai tenu le coup, mais quand on est ambitieux, on se donne les moyens d'y arriver. »

Cap sur la croissance

Après une brève interruption, Alain Piller est revenu dans l'entreprise, qui comptait alors cinq collaborateurs. D'abord responsable technique pendant cinq ans, il est ensuite devenu membre de la direction. En 2010, Paul Duchein a pris une retraite bien méritée. Duchein SA est aujourd'hui l'un des bureaux d'ingénieurs suisses les plus importants et renommés dans le domaine sanitaire. L'entreprise emploie 16 collaborateurs : neuf viennent de Suisse romande et sept de Suisse alémanique. Il n'y a pas de barrières linguistiques, tous comprennent les deux langues. « Cette diversité est primordiale pour nous et constitue un atout sur le marché. Nous réalisons environ 80 % de notre chiffre d'affaires en Suisse romande. Là aussi, certains clients sont de langue maternelle allemande », explique Alain Piller.

Des profils variés

A l'image de son parcours personnel, ses collaborateurs aussi ont des profils très variés. Nombre d'entre eux ont travaillé sur le chantier et connaissent donc parfaitement la réalité du terrain. « Même si ce n'est pas absolument nécessaire pour travailler chez nous, bénéficier d'une expérience pratique est un avantage. L'essentiel pour moi est l'intérêt, la volonté des collaborateurs. Et naturellement la qualité du travail. »

L'entreprise soutient donc vivement les collaborateurs et les encourage à se former. Xavier Rime, par exemple, travaillait comme ferblantier dans l'entreprise de son père, qu'il prévoyait de reprendre. En raison d'une blessure à l'épaule, il a dû revoir ses plans et a trouvé un nouvel objectif chez Duchein SA en suivant un apprentissage de dessinateur sanitaire. Il a entretemps décroché sa maîtrise, avec le soutien de l'entreprise. « Alain m'a tout de suite intégré. Le travail avec mon père me manquait, et je pensais souvent à lui et à l'avenir de son entreprise. Mais j'ai été bien accueilli ici et je suis aujourd'hui heureux de travailler au bureau. »

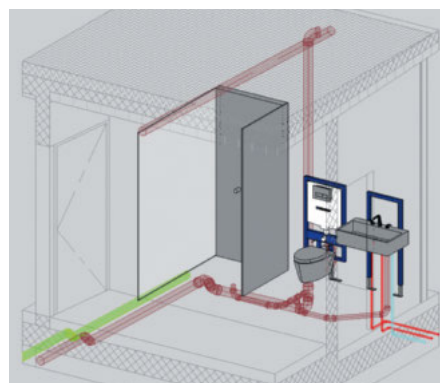
Un maître mot : la formation

L'entreprise propose aussi des places d'apprentissage : « Cet été, trois nouveaux apprentis nous rejoindront, deux projeteurs et un employé de commerce », explique Alain Piller. Le troisième ne suit pas un apprentissage ordinaire. Il s'agit d'un jeune footballeur sous contrat chez les Young Boys de Berne : « Il joue actuellement dans l'équipe des moins de 17 ans. Il sera à l'école deux jours par semaine, avec entraînement tous les soirs. »

Si Alain Piller attend beaucoup de ses collaborateurs, apprentis inclus, il sait se montrer reconnaissant et leurs efforts sont toujours récompensés à leur juste valeur.

Des projets passionnants

Grâce aux compétences et à l'expérience de ses collaborateurs, Duchein SA décroche régulièrement des projets passionnants, tels que le SwissTech Center à l'EPFL de Lausanne. C'est avec fierté que Xavier Rime nous montre le film sur le SwissTech Center. Même sans s'y connaître, on imagine bien combien il doit être complexe de planifier des sols réglables en hauteur et pouvant basculer à 180 degrés (!).



La visualisation en 3D permet au maître de l'ouvrage de mieux comprendre les projets.

Pour planifier de tels ouvrages, l'entreprise mise sur les nouvelles technologies. Federico Carnevale et Andreas Kolly ont ainsi suivi une formation continue sur le BIM (Building Information Modeling), qui permet de visualiser les plans en 3D. Federico Carnevale travaille actuellement sur la planification d'un hôtel. « Je dessine comme d'habitude en 2D et l'ordinateur convertit les données en 3D. » Contrairement à ce qui se fait pour les plans traditionnels, il doit déterminer les pièces et les matériaux à utiliser à un stade précoce de la phase de dessin. « Lorsque c'est terminé, on sait exactement ce dont on a besoin sur le chantier et en quelle quantité. » Ainsi, le travail supplémentaire du début de la planification est amplement compensé.

Certificats ISO

Les certificats ISO que possède Duchein SA reflètent le haut niveau de formation des collaborateurs et leur intérêt pour le métier. Ces certificats symbolisent la philosophie d'Alain Piller : « J'aime travailler de manière organisée, et je suis convaincu que le client le sent et l'apprécie. Les certifications ISO nous aident à structurer nos processus et à garantir leur efficacité. »

Duchein SA fait volontiers profiter les autres de son succès. L'entreprise soutient ainsi plusieurs associations et sportifs. De plus, elle verse chaque année un montant à un projet d'utilité publique. <

📧 **INFO**

www.duchein.ch

Les formateurs en formation



La première journée des maîtres d'apprentissage s'est tenue le 8 mai dernier au Kursaal de Berne. Un programme varié attendait les formateurs, qui ont été invités à participer activement aux différents ateliers.

Marcel Baud

Lorsque la première édition d'une journée réunit près de 200 personnes, dont des Romands, elle peut être considérée comme une réussite. Manifestement, l'équipe de la formation de suissetec avait choisi des thèmes qui intéressent particulièrement la branche. De leur côté, les maîtres d'apprentissage semblaient très motivés à consacrer une journée de travail à leur rôle de formateurs. Les organisateurs voulaient sortir des sentiers battus. Ils ont ainsi cherché à créer une ambiance collégiale en encourageant les participants à se tutoyer. Par ailleurs, tous les contenus abordés au cours de la journée ont été transcrits graphiquement par Gianni Fabiano (brandstift.ch). Avec différents mots clés, couleurs et symboles, celui-ci a su exprimer les préoccupations des formateurs et des apprentis de la technique du bâtiment, les défis qui les attendent à l'avenir et les solutions dont ils disposent.



« Nous avons besoin d'objectifs, d'idées et de courage pour changer. »

Oliver Reinmann, responsable de la formation au sein du comité central

Des formateurs mis à contribution

Les différents thèmes n'ont pas été abordés de manière traditionnelle. Bien au contraire, le but était de mettre les formateurs à contribution. Répartis en quatre groupes, ils ont participé à des ateliers sur les thèmes suivants: « Révisions » (Dietmar Eglseder, responsable de la formation initiale), « Recrutement » (Alois Gartmann, responsable de la formation professionnelle supérieure) et « Mes apprentis » (Sandro Pisaneschi, Beratungsbuffet AG).

Un quatrième atelier, « Gestion des résistances », était proposé par Sven Stecher (Option Sigma). Munis d'épées en mousse, les participants ont

été invités à « s'affronter » en duel afin d'intégrer physiquement les principes enseignés. Ces exercices inspirés des arts martiaux ont permis de montrer que, comme dans un combat d'épées, il est important de ne pas lutter contre les énergies négatives, mais de les accepter et de les transformer. L'atelier incitait également les maîtres d'apprentissage à réfléchir aux éléments qui peuvent faire la différence pour communiquer efficacement avec les apprentis.

Protéger la formation duale

Au début de la journée, Oliver Reinmann, responsable de la formation au sein du comité central, a officiellement accueilli les maîtres d'apprentissage. « Nous avons besoin d'objectifs, d'idées et de courage pour changer », a-t-il déclaré à propos de la qualité de la formation professionnelle initiale. Malgré les constats souvent négatifs, il ne faut pas oublier que de nombreux apprentis se donnent à fond, réussissent leur apprentissage haut la main et rejoignent la branche en tant que professionnels qualifiés. La clé du succès de la formation professionnelle en Suisse demeure le système dual, avec les trois lieux de formation que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises. Ce système doit être protégé et constamment développé.

« Nous sommes ici aujourd'hui car nous avons un problème. »

Serge Frech, responsable de la formation chez suissetec, a insisté sur la nécessité d'agir : « Nous sommes ici aujourd'hui car nous avons un problème et que vous êtes la solution à ce problème. » Un changement de mentalité fondamental est indispensable : « Les apprentis ne doivent pas être considérés comme de la main-d'œuvre bon marché. »

Comme l'a montré l'analyse qui a été menée, les formateurs jouent un rôle central dans la formation en entreprise. Afin de souligner la gravité de la situation, Serge Frech a donné quelques chiffres : chaque année, 24,7 % des apprentis interrompent leur formation, ce qui constitue un record à l'échelle suisse. Sur les apprentis qui restent, ils sont en moyenne 23,5 % à échouer à la procédure de qualification. Entre le recrutement et la procédure de qualification, la branche perd ainsi 42,4 % d'apprentis, alors qu'elle manque cruellement de spécialistes. Quant aux apprentis qui terminent leur formation, leurs notes finales sont toujours plus mauvaises.

« Nous ne parlons donc pas seulement d'un manque de spécialistes, mais d'un manque de professionnels qualifiés », a précisé Serge Frech. Les abandons en cours d'apprentissage ont aussi un impact financier : les résiliations des contrats d'apprentissage entraînent une perte annuelle de 13,9 millions de francs.

Serge Frech a conclu en soulignant que, comme toute génération, les jeunes d'aujourd'hui ont leurs qualités. « Mais ils doivent être bien encadrés et 80 % de cet encadrement incombe à l'entreprise formatrice. Il en va donc de la responsabilité des maîtres d'apprentissage. » <

INFO

Photos et documents de la journée des maîtres d'apprentissage : www.suissetec.ch/journee_ma

Echos de participants

Avis positifs

« **Les entreprises formatrices, l'association, les écoles et les centres de cours interentreprises doivent travailler plus étroitement afin de toucher efficacement la relève de demain. Nous devrions être plus actifs et plus innovants. Nous oublions souvent que les jeunes ne traitent pas les informations comme les adultes. Dans le cadre des ateliers, j'ai appris que je pouvais améliorer sensiblement ma communication avec les jeunes en m'adressant à eux de manière adaptée. »**

Nicole Fankhauser, maître ferblantière et formatrice chez StF messerli AG, Ins (BE)

« **On nous a demandé de nous remettre dans notre peau d'adolescent. J'ai alors repensé à quelques scènes et conflits actuels avec des apprentis. A l'avenir, j'essaierai de considérer et d'aborder certaines situations en adoptant le point de vue de l'apprenti. Je veux aussi faire davantage confiance à nos apprentis afin de les responsabiliser plus vite. Récemment, j'ai pour la première fois envoyé notre apprenti installateur sanitaire de 2^e année**

seul chez un client. Il était ravi de la confiance que je lui témoignais, mais savait aussi que j'étais là en cas de besoin. »

Marco Weber, contremaître sanitaire et formateur, Stocker Sanitär AG, Reinach (BL)

« **La journée des maîtres d'apprentissage a permis de nombreux échanges avec d'autres formateurs de la branche. J'ai constaté que nous sommes tous confrontés à des problèmes et à des enjeux similaires. Les outils que fournit suissetec pour la promotion de nos professions sont très réussis, en particulier les nouvelles affiches décrivant les différentes activités d'un métier. Elles peuvent par exemple être utilisées lors de foires professionnelles. »**


Raphael Schilliger, responsable du personnel, Herzog Haustechnik AG, Lucerne



Cours et publications

Formation

suissetec
Centre de formation Colombier
T 032 843 49 52, F 032 843 49 55
carole.rocchetti@suissetec.ch
www.suissetec.ch

 En saisissant les adresses Internet indiquées ci-après, vous accédez à des informations complémentaires sur les formations (dates, formulaires d'inscription, etc.).

suissetec – formation continue
suissetec.ch/formation-continue

Contremaître avec brevet fédéral

Chaque année dès janvier

Sanitaire

Chauffage

Ferblanterie

Chaque année dès septembre

Ventilation

Chaque année dès septembre
Conseiller/ère énergétique des bâtiments avec brevet fédéral

Maître avec diplôme fédéral

Tous les 2 ans

Sanitaire

Chauffage

Ferblanterie

Projeteur/euse sanitaire avec diplôme fédéral

Chef de chantier

Dès l'automne 2018

Cours de perfectionnement selon planification

suissetec.ch/cours

Installateur agréé eau SSIGE

Cours sur les gaz de pétrole liquéfiés

Séminaires Persona

suissetec.ch/cours

Développez vos compétences personnelles – avec certificat suissetec

Sécurité au travail et protection de la santé

suissetec.ch/cours

D'autres offres
sur suissetec.ch

Technique

Publications des domaines spécialisés
suissetec.ch/shop

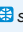
Ferblanterie | enveloppe du bâtiment

Notices techniques

/ Raccords de façade avec tôles de protection de socle

/ Garde-corps sur toits plats

Téléchargement sur:

 suissetec.ch/notices-techniques

Chauffage

Notice technique

/ Qualité de l'eau de remplissage et d'appoint dans les installations de chauffage et de refroidissement

Téléchargement sur:

 suissetec.ch/notices-techniques

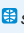
Ventilation | climatisation | froid

Notices techniques

/ Conformité des installations de ventilation

/ Acoustique dans le domaine des installations aérauliques

Téléchargement sur:

 suissetec.ch/notices-techniques

Sanitaire | eau | gaz

Application Web « Calcul de prix par éléments sanitaires »
(N° art. APP214001)

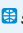
Application Web « Projet conduites souterraines eau / gaz »
(N° art. APP214002)

Notices techniques

/ Planification et exécution de raccords de cuisine dans les bâtiments d'habitation

/ Appareils sanitaires: l'intérêt d'indiquer les prestations

Téléchargement sur:

 suissetec.ch/notices-techniques


Pour toutes les branches

Notices techniques

/ Sécurité informatique pour les PME

/ Principaux labels et standards de construction sur le marché suisse

Téléchargement sur:

 suissetec.ch/notices-techniques



PRÉVENIR LES DANGERS

[SUISSETEC.CH/SECURITE-AU-TRAVAIL](https://www.suissetec.ch/SECURITE-AU-TRAVAIL)

**NOUS, LES
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**

